Evènement:
La Fête du Sourire

Lancement:
Le Groupe Jeunes

Action:
Accéder7exister

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

ZOOM 44

Bulletin de la Délégation départementale de Loire-Atlantique
N° 152 - 2ème semestre 2008

La liberté guidant le peuple
E.Delacroix

Elle a changée de visage, pas de combat

Délégation de Loire - Atlantique
31, boulevard Albert Einstein B.P. 92306
44323 NANTES Cedex 3
TEL. : 02 51 80 68 00
FAX. : 02 40 43 70 15
dd.44@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

Votre album photo

Edito

Rien pour nous, sans nous...

Denyse Le Berre, Représentante départementale
Grégoire Charmois, Directeur de la DD44

Rien pour nous, sans nous, tel est le slogan de la Déclaration de Madrid qui en 2003, année européenne des personnes handicapées, avait donné un cadre conceptuel aux actions menées de l'Union Européenne au niveau local.
Nous avons incarné cet esprit sur le terrain par ce formidable mouvement qu'est « Ni pauvre Ni soumis ». Historique ! Comment ne pas être marqué par cet élan militant et citoyen sans précédent. 35000 à Paris le 29 mars ! Une dynamique collective et inter-associative, une force d'alternative sociale en Loire-atlantique qui ne cesse d'être inventive, mobilisatrice pour obtenir ce changement profond de modèle de société: d'une logique de prestations (allocations/ assistanat)à une logique de droit (revenu d'existence décent).

La pauvreté, la précarité, voilà l'ennemi ! Nous sommes là pour défendre une autre vision de la société que celle que l'on nous impose. Une société qui ne dirait pas « vous ne pouvez pas travailler donc vous n'êtes rien ». Une société qui ne réduirait pas l'homme à sa capacité de travail, de productivité et de rentabilité. Une société où chacun aurait sa place en tant qu'acteur et citoyen. Une société de droit qui instaurerait une citoyenneté solidaire.
Nous, les adhérents de l'APF, dénonçons les orientations sociales actuelles (notamment dans le champ de la santé : franchises médicales, réforme des affections longue durée…)
"Ni pauvre Ni soumis", ce n'est pas fini.Alors, ensemble, continuons.

Rien pour nous, sans nous. Non, les politiques ne peuvent pas se construire sans les personnes concernées. Non, M. le Président de la République, on ne peut pas répondre à notre demande d'autonomie, uniquement 50 000 places, c'est à dire 4 murs (cf. Conférence Nationale du handicap du 10 juin dernier).
M. les Elus, entendez-nous, il ne reste plus que 6 ans pour réaliser « une France accessible ».
73 % des adhérents qui juge que la loi 2005 et en particulier la MDPH n'a rien changé concrètement dans leur vie et pour la moitié d'entre eux que la situation a empiré. Un sondage qui vient confirmer notre nécessité de faire tout pour que la MDPH 44 vienne inverser cette tendance.

Rien pour nous, sans vous, acteurs de notre Délégation.
Un an de mise en œuvre de notre PAD, des Elus APF qui s'impliquent toujours plus avec audace et panache dans tous les champs de la société, les jeunes qui slament, les « Démosthéniens » qui s'expriment, les loisirs qui se multiplient, nos structures APF qui resserrent leurs liens et innovent dans les réponses aux besoins, de très belles concrétisations sur les secteurs et toujours le sourire qui fête une APF ouverte et multipliant les projets. De belles réussites!
Emmenés par le Conseil départemental, de nombreux adhérents s'impliquent dans les Commissions Communales d'Accessibilité pour concrétiser « accéder c'est exister». Dans cette optique, la mise en place des Groupes Relais est une priorité pour être sur le terrain au plus près de vos attentes, de votre quotidien.

Enfin, rien pour nous sans nous. Le Forum mondial des droits de l'Homme à Nantes nous (société civile) a donné l'occasion de réaffirmer que les droits des personnes en situation de handicap relèvent des droits humains et s'exercent de Québec à la Macédoine en passant par le Maroc dans des processus de concertation, de plans d'actions qui doivent réunir tous les acteurs. Un moment international qui bouge nos représentations, qui ouvre toujours plus notre Délégation.
Après un été à la « Dèche sur mer », dès septembre, nous, société, bougeons-nous pour accueillir la diversité !
Nous comptons sur vous pour défendre une société solidaire, juste et non-discriminante. A votre engagement.

L'APF EN LOIRE-ATLANTIQUE VOUS PRESENTE SON MAGAZINE

Sommaire

L'évenement du semestre:
Ni pauvre,ni soumis — *p.4 à 7*
L'épopée NPNS — **p.4-5**
Paroles de citoyens — **p.6**
NPNS, un mouvement inter-associatif — **p.7**
Le Conseil départemental — *p.8 à 9*
Portrait d'une jeune conseillère — **p.8**
Un Conseil départemental actif — **p.8**
Forum Mondial des Droits de L'Homme — **p.9**
Lutter contre les discriminations — *p.10 à11*
Le Service Accessibilité — **p.10**
Interview des nouveaux membres — **p.11**
Pour défendre les droits de la personne — *p.12*
La MPDH — **p.12**
Pour renforcer le lien entre les acteurs de l'association — *p.13*
Présentation des Groupes Relais — **p.13**
Pour adapter les services de l'APF aux projets de la personne — *p.14 à18*
Les Etablissements et Services APF — **p.14-15**
Groupe Démosthène et Groupe SEP — **p.16**
Les "Mercredis soirs de l'APF" — **p.17**
News de l'antenne de Saint Nazaire — **p.18**
Le Groupe Loisirs — **p.18**
Pour affirmer la place de l'entourage et du lien social — *p.19*
Présentation du Groupe Jeunes — **p.19**
Jérôme Gonthier à l'honneur — **p.19**
Pour développer le financement et la communication des actions APF — *p.20*
Bilan de La Fête du Sourire — **p.20**

Expression libre — *p.21*
Comment nous aider,nous soutenir — *p.22*
Agenda des actions à venir — *p.23*
L'APF en Loire Atlantique — *p.24*

Voici un an que vous n'avez pas reçu votre *ZOOM 44*. La rédaction vous prie de l'en excuser.
L'année passée ayant été riche en événements, nous n'avons pas pu être de tous les combats..
Merci de votre compréhension.
Bonne lecture…

NI PAUVRE NI SOUMIS

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

UN MOUVEMENT UNIQUE

L'année 2007/2008 a vu naître le mouvement "Ni pauvre, Ni soumis". C'est un mot d'ordre, un mouvement ouvert, un appel à l'union pour construire ensemble un véritable mouvement citoyen et d'alternative sociale, basé sur les droits humains, sur des valeurs de solidarité, de non-discrimination, de respect et de dignité.

Ces quelques pages vous restituent de l'intérieur les différentes étapes marquantes de l'évolution du mouvement.
Vous retrouverez d'autres infos sur www.nipauvrenisoumis.org
Un constat: la situation est grave, des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante, quelque soit leur âge, sont condamnées à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté.

Octobre 2007: Interpellation du Président de la République.

La réponse est inacceptable

50 organisations adressent au Président de la République un "appel pour la création d'un revenu d'existence" pour lui rappeler ses promesses de campagne, en particulier la revalorisation de l'AAH à hauteur du SMIC.
Réponse: "je souhaite que désormais en France, on encourage et on reconnaisse le mérite des personnes handicapées qui décident d'avoir un emploi"
Inacceptable, cette réponse laisse entendre que le non travail des personnes serait un choix et ignore totalement les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler.

1er février 2008: lancement de "Ni pauvre Ni soumis" en Loire-Atlantique

Le Président de la République et le Gouvernement ne nous entendent pas. Lancement de NPNS qui n'est pas un mouvement politisé, ni un mouvement catégoriel, mais un mouvement citoyen.
40 associations du champ du handicap, de la maladie, de l'exclusion sociale et des droits Humains, des citoyens, rejoignent le mouvement sur la base des revendications:
- Engager une politique permettant un réel accès à l'emploi et à la formation.
- Garantir à toutes les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler l'accès à un revenu d'existence décent (égal au moins au SMIC).
- Harmoniser en les améliorant les différents régimes d'allocation et de pensions existants.
- Sortir de la logique d'assistance.

8 mars 2008 Opération "Les caddies des laissés pour compte" place du Commerce.

Conférences-débats

12 conférences-débats citoyennes en février et mars "comment lutter contre l'exclusion sociale".Action-choc place du Commerce à Nantes, une centaine de caddies décorés aux couleurs du mouvement avec des budgets-types et remplis de quelques victuailles: symbolique du faible pouvoir d'achat, des fins de mois difficiles,comment vivre ou plutôt survivre avec 628 euros par mois. (on ne remplit pas beaucoup son caddie!)

29 mars 2008
Tous à Paris !
35000 personnes ensemble dans la rue pour revendiquer.
Mobilisation historique !

750 citoyens de Loire Atlantique ont marché sur l'Elysée pour que le pays des droits de l'Homme ne soit pas celui des Hommes en bonne santé mais bien celui de tous les HOMMES
Nous nous sommes affichés là pour que nos droits soient respectés, pour demander des comptes et exiger le changement. Nous avons été là, nous, Ni pauvres, Ni soumis, pour dénoncer les conditions de vie indignes dans lesquelles nous vivons. Parce que pour nous, aujourd'hui, en France, le pouvoir d'achat, c'est le pouvoir de rien. Parce que pour nous, le seuil de pauvreté commence au pas de notre porte. Parce que pour nous surtout, les caisses sont vides !

Dénonciation de l'indifférence manifeste de Nicolas Sarkozy et de Xavier Bertrand face à une demande concrète de réforme

Si les caisses sont vides nos poches le sont aussi! Pourtant,la demande de création d'un revenu d'existence est considérée comme "légitime" par Xavier Bertrand. Les Français soutiennent également les revendications du collectif:(90 % d'entre eux se déclarent favorables à cette revendication pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus accéder à un emploi pour des raisons de handicap, de santé ou de vieillesse (Sondage IFOP pour APF, déc 2007)).
Réunies le 7 avril, les associations du collectif NPNS44 ont décidé de poursuivre leur mouvement et d'agir avec insistance jusqu'à obtention d'un revenu d'existence.
Le collectif "Ni pauvre, Ni soumis" réaffirme sa détermination face à des responsables politiques qui ne voient pas, qui n'entendent pas, qui ne comprennent pas !
Mobilisation les 12 avril et 16 mai sur les franchises médicales: inadmissible !

Le Président de la République ne bouge pas, alors nous on bouge !
Interpellation des parlementaires
10 juin : sur le pont !
12 juin : " tous inscrits à l'ANPE "

Demande aux parlementaires d'intervenir pour une mission d'enquête parlementaire sur les ressources.
Des soutiens mais peu de succès pour l'instant !
<u>10 juin: A Nantes, on est sur les ponts et sur le pont!</u>
Dès 6h30 les militants ont investi les ponts du périphérique nantais. A quelques heures du discours de Nicolas Sarkozy à la Conférence Nationale du Handicap et au moment où les Ligériens partent au boulot, interpellation des automobilistes et rappel que rien n'a bougé depuis le 29 mars. La précarité, être sous les ponts, ça suffit!
<u>12 juin:</u> Colère suite au discours condescendant de Nicolas Sarkozy.Prenons le au mot: Puisque celui-ci veut remettre la France au travail, rendons-nous dans nos ANPE !!!Un seul mot d'ordre: Tous inscrits à l'ANPE !
Les militants du 44 ont investi les locaux de l'ANPE aux cris de "accès à l'emploi pour tous" et "urgence d'un revenu d'existence". Ils ont exprimé leur colère et leur ras le bol sur cette question des ressources et de l'emploi qui n'avance pas concrètement.

Eté 2008 : toujours mobilisés !

Dès septembre, on continue...

<u>Tour de France, 7 juillet:</u> mobilisation sur l'étape St Malo-Nantes: Besné, Guémené-Penfao, Blain (où une immense banderole " Ni Pauvre, Ni Soumis " a été déployée et nous remercions France 2 d'avoir suivi "Ni pauvre, Ni soumis" vu du ciel), Fay de Bretagne et mobilisation à l'arrivée.
<u>11 juillet,</u> Place Royale à Nantes: <u>Grand pique-nique républicain</u> et solidaire. Un seul message: redonnons un sens aux valeurs de la République, et plus particulièrement à la Fraternité! Déjeuner ensemble. Rassemblement pour exprimer que NPNS, ce n'est pas fini !
Carte postale <u>"Vacances à la Dèche-sur-mer"</u> envoyée à l'Elysée.

Le mouvement Ni pauvre Ni soumis 44 est déterminé. Le combat doit continuer. Nous lançons un appel à chacun de vous pour faire vivre ce mouvement " Ni pauvre, Ni soumis ". Nous nous adressons à toutes les personnes concernées, à tous les citoyens, à tous ceux qui souhaitent défendre une société solidaire, juste et non-discriminante. Contactez nous à ***<u>nipauvrenisoumis44@free.fr</u>***

Paroles de citoyens

LES RÉACTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

"L'action du 29 mars a été impressionnante, on ressent une vraie solidarité avec le mouvement et ce lien inter-associatif. Il faut que ça continue".

Jérôme

"Il faut remarquer que cette démarche pour la cause des personnes handicapés n'a pas été soutenue que par les intéressés, des groupes de jeunes valides se sont aussi associés à la cause "Ni pauvre,Ni soumis" prouvant qu'il s'agit aussi de solidarité nationale "

Anthony

"Le mouvement a été l'occasion d'un resserrement associatif, pour la première fois depuis longtemps, de nombreuses associations se sont retrouvées sur un projet commun. C'est un mouvement fédératif, on sent que les choses peuvent changer."

Xavier

" il ne faut pas arrêter l'aventure avant d'avoir obtenu le résultat, certaines choses commencent déjà à changer. Tout ces petits riens qui améliorent la vie au quotidien, il ne faut pas s'arrêter ici!"

Denyse

"L'envol de Ni pauvre,Ni soumis a permis de faire ressortir une motivation très importante de la part de beaucoup de personnes.J'espère que le mouvement va continuer comme ça."

Mélanie

"Au delà du symbole, les gens commencent à connaître et comprendre le but de ce mouvement. Il faut remettre la fraternité à l'ordre du jour."

Jean-Pierre

LA RÉACTION DES BÉNÉVOLES

"Le fait de ne pas travailler est déjà un problème pour les personnes, car il coupe le lien social, il est donc plus qu'important d'attribuer un revenu aux personnes ne pouvant pas travailler du fait de leur handicap, pour qu'elles ne soient pas totalement coupées de la société"

Pascale

"Certains bénéficiaires de l'AAH souhaitent pouvoir accéder à un emploi pour subvenir à leurs besoins et affirmer leur autonomie. L'allocation ne permet pas, par exemple, de passer le permis, chose importante dans la recherche d'un emploi."

Belkis

"Pour une mère de famille le mouvement Ni pauvre, Ni soumis, doit permettre de pouvoir avoir un revenu décent et ne pas être, comme aujourd'hui, dépendante financièrement de son mari et l'empêcher d'accéder à certains plaisirs."

Line

"Je place mes espoirs dans ce mouvement qui doit aussi être l'occasion de montrer les déficiences de la société, où les pensions d'invalidités sont calculées l'année précédant le début du handicap et ne sont jamais revalorisées. De plus notre salaire ne peut être augmenté, car cela annulerait notre droit à la pension. Désormais, il faut travailler plus pour gagner moins"

Solène

NPNS: Un mouvement inter-associatif...

Il est aujourd'hui anormal que tant de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, et nous n'acceptons pas les alternatives proposées, à savoir le mérite au travail et "le chacun pour soi". C'est pourquoi nous sommes avec le collectif "Ni pauvre, Ni soumis" pour affirmer qu'il est possible de respecter la constitution de 1946 en utilisant des moyens collectifs. Il est plus qu'important que les personnes ne pouvant travailler ne subissent plus une double voire triple peine, il faut ainsi que les institutions légifèrent pour que les injustices cessent de s'accumuler. Nous ne voulons plus que le mot "handicapé" soit assimilé à celui de "pauvreté".

Section nantaise LDH

Pour l'ADAPEI, faire partie du mouvement Ni pauvre, Ni soumis est essentiel pour que les personnes atteintes de difficultés mentales puissent avoir un revenu à la hauteur de leurs besoins. Il faut se battre pour pouvoir faire en sorte que ces personnes aient la possibilité d'accéder à des loisirs et autres vacances, où les structures permettant l'accueil des personnes en situation de handicap mental sont aujourd'hui inabordable financièrement. Elles ont le droit à une vie de citoyen à part entière.

ADAPEI 44

"Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence."

Alinéa 11 du préambule de la Constitution de 1946

La FMH est une association intégrant tout les types de handicap, il est donc important que nous soyons investi dans le mouvement "Ni pauvre, Ni soumis" pour une revalorisation des allocations perçues, ce que nous revendiquons depuis des années. De plus nous souhaitons une harmonisation des législations au niveau des pensions d'invalidité qui diffèrent en fonction de l'origine du handicap, qu'il soit de naissance ou accidentel. Le collectif doit permettre de nous faire voir, de faire entendre aux parlementaires nos revendications qu'ils ont jusqu'ici ignorées.

FMH 44

L'APAJH se doit d'être du combat "Ni pauvre, Ni soumis" pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, comme elle l'a toujours fait. Il est normal que les personnes ayant un handicap soient reconnues comme de vrais citoyens. Il faut de même veiller à ce que les promesses soient tenues et que l'AAH connaisse ainsi une revalorisation de 25% dans les prochaines années. De plus nous sommes d'accord pour privilégier l'accès à l'emploi, mais il ne faut pas oublier les individus ne pouvant travailler et leur donner la possibilité d'avoir un lien social. Enfin, nous soutenons ce mouvement pour que les personnes en situation de handicap aient un vrai accès à la formation et à des emplois à la hauteur de leurs qualités.

APAJH 44

Associations partenaires de "Ni pauvre, Ni soumis":

ADEF, ADAR, ADT44, AIDES 44, Amitié Maladie 44, Anjeu TC, ACSAC Pays de la Loire, ADAIJED, AREF, ADAPEI 44, APEDA 44, Association des Aphasiques 44 , AFEH, AFTC 44, APF, APEI 44, Association des Parkinsonniens, APPT, AFM, AFP, APEJ, ARS, APAJH 44, AVH, Collectif Cholière, Espérance 44, FMH44, FNATH 44, Handicap, Loisirs et Scolarité 44, HANDISUP, ILCO Atlantique, " Les Hirondelles " de la Cité des Cloches, Liaison Afrique, LDH 44, MRAP 44, UNAFAM, URAPEDA

Pages conçues en partie grâce aux interviews réalisées par le CFP La Charmelière (Carquefou)

PORTRAIT D'UNE JEUNE CONSEILLÈRE

Mélanie Letable
27ans
Conseillère départementale
depuis décembre 2007

Bien que dernière arrivée au Conseil départemental en décembre 2007, Mélanie se trouve au coeur de l'APF depuis son plus jeune âge, grâce à ses parents, eux même impliqués dans l'association.

Ses quelques expériences associatives, l'envie de travailler au niveau du Groupe Jeunes ainsi que d'œuvrer pour la cause des Paralysés de France l'ont poussés à se retrouver sur le devant de la scène. Même si elle avoue chercher encore sa place dans le Conseil, elle prend un plaisir certain à évoluer au milieu des autres membres plus expérimentés qui lui permettent d'apprendre petit à petit son rôle de conseillère.

Ni pauvre, Ni soumis, sa première manifestation de conseillère lui laisse un souvenir impressionnant et souhaite que ce mouvement continue sa progression.

Quant à elle, son voeu est de s'investir dans les actions pour l'amélioration des transports.

Pour Mélanie, quoi qu'il arrive, son entrée dans le conseil est une expérience qui lui apporte énormément, c'est pourquoi elle veut à son tour " aider les gens dans la mesure de ses possibilités " et affirme après ses 6 mois d'expérience, qu' " aider enrichi "

Pour la (presque) benjamine du groupe l'heure n'est pas encore à suppléer Denyse Le Berre, mais une chose est sûre, son parcours de conseillère ne fait que commencer.

UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL ACTIF….

Le Conseil s'est réuni 40 fois le lundi après-midi de Septembre 2007 à juillet 2008 (29 en Conseil Départemental restreint et 11 en CD plénier).
Après plus de 2 ans de fonctionnement, les 15 Elus progressent dans l'exercice de leur mandat : multiplicité des représentations, engagement fort dans tous les domaines, formation, etc.
Depuis septembre 2007, le CD s'est concentré sur la mise en place du PAD*. Chaque Conseiller suit un ou plusieurs axes (par exemple Anthony Penaud la politique des loisirs, J-P Blain l'emploi, Xavier Gouray la coordination et la mise en relation avec les structures APF en 44, etc)
-Lancement de l'accueil politique : les Elus ont reçu régulièrement des adhérents. Phoning " news des adhérents ". Volonté d'être encore plus proche des adhérents. Plan de promotion et de fidélisation des adhérents.
-Lancement du Groupe Jeunes et du Groupe Démosthène: 2 belles réussites
-Lobbying fort auprès des Elus : Rencontres avec les Elus du 44 pour porter la plateforme de propositions de l'APF aux Présidentielles, Législatives, Cantonales et Municipales
-Actions fortes décidées:
Accéder7exister , Ni pauvre Ni soumis (stratégie sur les ressources), sur les franchises médicales, Forum mondial des droits de l'Homme, mobilisation sur les AVSI*
-Evènements: venue de JM Barbier, Président de l'APF, le 13 nov 07, participation aux Forums (Planète Parents, communaux, Forum T'CAP, etc), sensibilisations aux Elèves, aux Architectes, aux Infirmiers, aux Travailleurs Sociaux, aux Etudiants, Assemblée départementale du 15 mars
-Inter-associatif: rencontres avec les associations de l'économie sociale et solidaire, participation active au CCAPH*.
-Multiplication des représentations (pour rappel le Conseil a la responsabilité d'organiser les représentations):
-Représentations nationales: Commission Nationale de la Famille (L.Coutant), participation aux travaux de la CNSA*, Comité de suivi de la loi 2005 (D. Le Berre),Vœux de la Présidence de la République, Conseil APF de région.
- Accessibilité : mandats dans les 7 commissions de sécurité et d'accessibilité du 44, fort engagement dans toutes les Commissions Communales d'Accessibilité, élaboration du schéma directeur d'accessibilité des Transports, Tourisme et handicap
- Droits de la personne : MDPH (groupes de travail sur la scolarisation, sur l'accueil, membre de la Commission Exécutive, de la CDA), implication sur la défense du Service auxiliaires de vie APF ; mandats dans une vingtaine de CA de CCAS.
- Emploi : rencontres avec syndicats, AGEFIPH.
- Participation aux actions sur les secteurs : Rassemblement de Belligné, actions à Blain, St Gildas des Bois, St Philbert, Ancenis.
- Structures APF : participation à tous les Conseils de Vie Sociale (7),avis sur les nouveaux projets de La Grillonnais et du SESSD de Nantes.
- secteur sanitaire : membre du Collectif Inter-associatif sur la Santé (CISS), des Comités de Relation aux Usagers et la Qualité des Soins d'hôpitaux (Hôpital à Domicile (HAD), Loire et sillon, CHU) , de cliniques (Brétéché, Océanides)
- domaine culturel : membre du CA de Tambour Battant, de la Péniche Cap Vert.

*CNSA:Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
*AVSI: Auxiliaire de Vie Scolaire et d'Intégration

*PAD: Plan d'action départemental
*CCAPH:Comité de Coordination des Associations de Personnes Handicapées

L'APF a organisé en partenariat avec Nantes Métropole la venue de 3 délégations (Maroc, Macédoine et Québec) pour participer entre autre à une table-ronde "Droits des personnes en situation de handicap et politiques locales" jeudi 3 juillet. Ouvertures, échanges, dialogue pendant 5 jours : Rencontre avec le Conseil départemental, repas-dialogue interculturel avec les adhérents de l'APF, visites sur le terrain, rencontres avec des Elus du 44.

Une belle réussite !

Bruno GAURIER, (Conseiller politique à l'APF, membre du Forum européen des personnes handicapées (FPHE) et du Conseil Français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE)) a introduit la table-ronde en insistant sur **les fondements théoriques et juridiques :**

Intégration des droits des personnes en situation de handicap dans le corpus politique des droits de l'Homme, reconnaissance du droit absolu à l'autonomie des personnes quel que soit leur niveau de dépendance, la sortie d'une vision médicale du handicap pour une vision sociale, des droits fondamentaux à l'exercice de ces droits : nothing about us without us (rien pour nous,sans nous), et le lien nécessaire entre droits fondamentaux et politiques locales.

cf. Textes juridiques:

-Règles standards des Nations-Unies pour l'égalisation des chances des personnes handicapées de 1993

-Convention internationale des Nations-Unies pour les Droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006

-Agenda 22 (document, conçu par le Conseil suédois des personnes handicapées, qui propose aux autorités locales un outil de planification, un cadre pour conduire une politique transversale en direction des personnes en situation de handicap, à partir des 22 règles standards)

Des exemples concrets

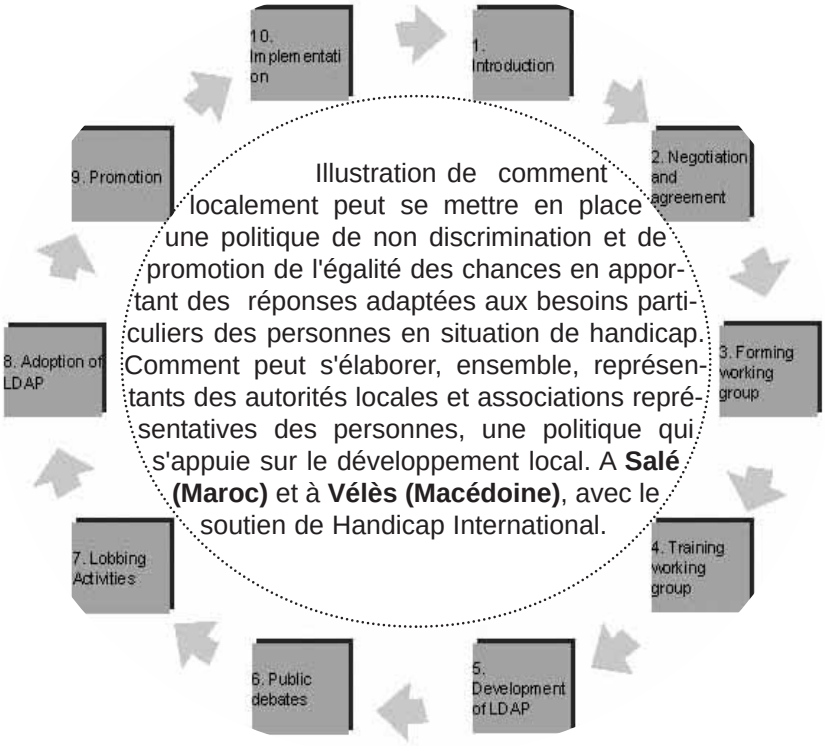

France : exemple du travail participatif sur la Commission intercommunale d'accessibilité de Nantes Métropole (Liliane Plantive), de la politique du handicap sur Nantes (Catherine Choquet) et sur les ambitions des personnes en situation de handicap pour une politique locale globale et inclusive (Denyse Le Berre)

Québec : Victoriaville, municipalité située dans la région Centre-du-Québec, est reconnue pour ses nombreuses actions favorisant la qualité de vie de ses 41 300 citoyens, tant au niveau social, économique, qu'environnemental. À cet effet, la municipalité se dotait en 1999 d'une Politique d'accessibilité universelle afin d'**assurer l'offre de ses services à l'ensemble de ses citoyens, peu importe leurs limitations.** Victoriaville se distingue par son mode de fonctionnement particulier concernant l'application de cette politique : une démarche proactive et volontaire; la mobilisation de tous les acteurs locaux; l'intervention en mode "recherche de solutions et pratiques exemplaires" et l'optimisation de l'ensemble des ressources disponibles. Cette façon de faire se traduit concrètement par la mise en place de plusieurs actions et projets favorisant la pleine participation des personnes handicapées au sein de la collectivité. Faire " pour et avec " les personnes en situation de handicap sur notre territoire, permet l'émergence d'une municipalité inclusive, garante d'une meilleure qualité de vie pour tous!

www.ville.victoriaville.qc.ca

Schéma départemental des transports

Le Conseil général 44 et Cap Atlantique fait faire un audit pour permettre un accès à tout pour tous.
Après une séance de mise en place, trois séances de travail ont été programmées avec les associations de toutes les familles de handicap (sensoriel, auditif, moteur, mental et psychique) avec le cabinet MOBILHIS chargé de dresser l'audit sur le département. A l'issue de ces temps de travail 3 scénarii sont proposés :

-équiper tout le réseau existant (le plus onéreux et quasiment rejeté d'office)
-équiper les lignes principales et drainer les usagers en situation de handicap vers ces lignes principales
-drainer vers un certain nombre de points inter modulaires (environ 20) sur tout le département les personnes en situation de handicap quitte à développer très largement " Lila à la demande " (6 jours/7 et aux mêmes heures de fonctionnement que le service commun). C'est la formule qui serait retenue et qui serait d'un coût jugé supportable (environ 10% du 1er scénario!!)

D'emblée les associations présentes ont fait part de leurs extrêmes réserves car personne n'a réellement senti la cohérence de ce scénario. Les responsables du CG44 espéraient une quelconque adhésion que nous n'avons pas donnée faute d'éléments tant les conditions, trop nombreuses, nous paraissaient difficilement réalisables (dont l'extension démesurée de Lila à la demande).

Jean-Pierre Blain

Les priorités de l'accessibilité par Philippe Raimbault

Bonjour à tout les adhérents

Je profite du Zoom44 pour vous lancer un appel pour que l'accessibilité avance. Il faut que les personnes à mobilité réduite soient actrices dans leurs communes. Plus nous serons nombreux dans le combat, plus nous aurons de poids envers les pouvoirs publics!!!!!! Pour que nous soyons intégrés dans la vie sociale, cela passe d'abord par l'accessibilité. A vous d'agir!!!!

Venez nombreux rejoindre le Service accessibilité c'est important, ce sont vos droits que vous défendez!!!!!!!!!!!!

Philippe Raimbault

Commission Communale d'Accessibilité

23 CCA officiellement mises en place sur 45 communes de plus de 5000 habitants soumises à l'obligation de la loi 2005 (art.46),
3Commissions Inter-communales d'Accessibilité (Nantes Métropole, Cap Atlantique et Carene) installées sur 23 Communautés de communes.
Plus que 2314 jours pour une Loire-Atlantique accessible (6ans) !
Encore beaucoup de travail pour faire que ces CCA travaillent dans le sens d'une **politique transversale et intégrée du handicap en concertation avec les associations représentatives**. Côté méthode, 4 étapes sont nécessaires : l'inventaire, l'analyse et la mesure de l'écart, la programmation et la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi.
Les adhérents APF se sont mobilisés. Le Conseil départemental les a mandatés et a organisé une formation " politique " pour que chacun puisse porter notre vision basée sur Acteur et Citoyen. Contactez-nous pour vous impliquer sur votre commune.

Déjà pour le 21 décembre 2009 les plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics doivent être finalisés. Au travail pour l'accès à tout pour tous !

Grégoire Charmois

"ACCÉDER7EXISTER"

A 2314 jours de l'échéance de la loi de 2005, la Loire-Atlantique s'est mobilisée pour interpeller la population et rappeler ses obligations aux pouvoirs publics sur la mise en accessibilité de la cité pour les personnes en situation de handicap d'ici 2015.
Le Conseil départemental a décidé d'organiser cette opération de sensibilisation sous forme de caravane, dont les 3 sous-Préfectures de Loire Atlantique, Ancenis, Châteaubriant et St Nazaire ont été les aires de sensibilisation et d'interpellation. L'APF est allée à la rencontre des habitants, des commerçants, des élus de ces villes aux jours de marché pour placer des silhouettes vertes de temps en temps, rouges le plus souvent (malheureusement) et parfois oranges pour identifier les problèmes d'accessibilités dans la vie quotidienne.

La rencontre avec les élèves du lycée St Joseph de Châteaubriant a permis de les sensibiliser aux difficultés d'accessibilité qui existent dans leur ville. Leur venue sur le stand de l'APF pour tester eux-mêmes, en fauteuils roulants, la voirie, l'entrée dans un magasin de prêt-à-porter, de téléphonie mobile, mais aussi la permanence du député M.Hunault. Une délégation a d'ailleurs été reçue par les élus et a permis d'entrevoir un espoir d'amélioration par des aménagements et des travaux imminents, dans le but de rendre cette ville accessible. Ancenis a vu défiler la caravane APF, avec à sa tête Renée Lainé et quelques Conseillers départementaux, distribuant bons ou mauvais points aux commerces du centre ville. Enfin à St Nazaire, un important défilé, encadré par la police municipale et mené par Grégoire Charmois, Directeur de la Délégation, a permis d'interpeller toute la ville sur les difficultés d'accessibilité. Des difficultés que connaît par exemple Eliane Vallée, bénévole et responsable du Groupe Loisirs de St Nazaire, lors d'actions de la vie courante au sein de sa cité.

A 2314 jours du terme du chantier sur l'accessibilité pour tous, la teinte dominante des gares, petits commerces, centre des impôts...vire au rouge. Ces actions (renouvelables) se doivent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les projets qu'ils restent à mener pour satisfaire l'échéance de 2015 et permettre aux personnes en situation de handicap de vivre pleinement leur vie de citoyen, au quotidien et sans contrainte d'accessibilité. La **semaine du 6 au 12 octobre 2008 la caravane reprend la route de la lutte pour l'accessibilité.**

Guillaume Ploteau

SERVICE ACCESSIBILITE

INTERVIEW DES NOUVEAUX MEMBRES: YVON RINCÉ ET PASCAL MOURLHOU

Pascal Mourlhou
29 ans
paraplégique de naissance

lien APF:adhérent depuis 2007
Demandeur d'emploi

&

Yvon Rincé
En situation de handicap
depuis un accident en 1978

lien APF:adhérent en 1974,
puis reprise en 2001
Technicien en bâtiment

Il existe plusieurs groupes à la Délégation. Pourquoi avoir choisi le Service Accessibilité plus qu'un autre ?

PM : J'ai intégré l'APF pour me remettre dans la vie sociale. La meilleure des façons est, selon moi, de le faire en essayant d'apporter quelque chose aux personnes. L'accessibilité est la première des conditions à la citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap. Sans accessibilité la plus complète possible à la cité, beaucoup d'éléments de la vie quotidienne ne peuvent s'accomplir. D'ailleurs, l'importance de l'accessibilité dépasse le seul cadre des personnes en situation de handicap mais peut servir à tous et à toutes (exemple : maman avec poussette).

YR : Je pense pouvoir mettre mes connaissances (professionnelles) au service de l'accessibilité. Je crois vraiment apporter quelque chose mais je me rends compte de l'importance du travail à réaliser.

Quel est le rôle du Service Accessibilité ?

PM : Selon moi, le rôle essentiel du Service est d'apporter le regard des usagers handicapés sur les questions d'accessibilité et d'apporter notre " expertise de vie " en complément de l'expertise technique.

YR : Il est très utile. Le groupe est composé de personnes compétentes et très expérimentées. Nous sommes régulièrement consultés par les architectes pour concrétiser des projets. L'APF est reconnue par l'administration, nous intervenons à l'obtention du permis et à la réception du travail. Il permet de suivre concrètement des dossiers et de rendre l'accessibilité fonctionnelle. Notre action est avant tout politique. Etre écouté et entendu, ce n'est pas toujours facile. Mais, soyons persévérants !

Que pensez-vous de la loi du 11 Février 2005 qui oblige les communes de plus de 5000 habitants à créer des commissions pour respecter cette loi ?

PM : C'est certes un grand pas en avant mais qui est loin d'être suffisant. Encore trop de communes rechignent à mettre en place une commission d'accessibilité en arguant du possible regroupement de communes au sein d'une commission intercommunale au sens de l'article 46 de la loi.
La commune reste le meilleur organe de démocratie de proximité vis à vis de ses administrés. Je comprends tout à fait que de très petites communes rurales se regroupent, je pense qu'il devrait toutefois exister un seuil à partir duquel une commune devrait avoir une commission d'accessibilité qui lui est propre.

YR : La loi du 11 Février 2005 oblige les communes et les collectivités de plus de 5000 habitants à créer des commissions pour son application. L'importance des adaptations est telle que la date butoir de 2015 est relativement proche. Les décideurs auront à faire des choix politiques pour respecter la loi. Alors procédons dans l'ordre, mais c'est une étape, la loi évoluera et les plus petits suivront. C'est à nous d'appuyer dans ce sens et aussi de faire évoluer les mentalités.
Une commission d'accessibilité est déjà compliquée et difficile à mettre en place dans les communes de 5000 habitants et plus, alors imaginez pour une commune de 2500 habitants…C'est à nous d'appuyer dans ce sens et de faire évoluer les mentalités aussi.

Quelques mots pour finir sur le Service accessibilité de la Délégation

PM : " Je les remercie tous pour leur formidable accueil, et espère que cette année 2008 portera ses fruits en terme d'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie citoyenne. "

YR : " C'est incroyable mais vrai de voir l'énergie, et le temps, que ces personnes en situation de handicap consacrent pour aider les autres. Elles ont leurs soucis mais elles les mettent de côtés. C'est une leçon de vie extraordinaire à méditer… ".

Interview réalisée par Unis-Cité

La MPDH

Pour 73% des personnes en situation de handicap rien n'a changé depuis 2005…

Alors, du concret sinon rien !
Lors de la Conférence nationale du handicap du 10 juin dernier, l'APF a tenu à exprimer sa volonté de voir annoncer des mesures concrètes permettant d'impulser - réellement et pas seulement en paroles ! - la participation sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Une participation et une citoyenneté qui passent par des revenus décents, une compensation intégrale, et une mise en accessibilité de la cité.
Car le constat est sévère : 73% (Sondage IFOP pour APF - mai 2008) des personnes en situation de handicap déclarent n'avoir rien vu changer dans leur vie quotidienne depuis la loi handicap de 2005 ! Pire, leurs conditions de vie se sont dégradées pour plus de la moitié d'entre elles !

Les adhérents APF ont exprimé un constat sévère sur la MDPH 44 lors de l'Assemblée départementale du 15 mars 2008 : délais de traitement longs, pas assez d'information, difficultés à connaître les nouveaux dispositifs, pas de compensation intégrale des besoins, problèmes sur l'évaluation (pas d'approche globale en fonction de l'environnement).

Etat des lieux en juillet 2008 :
- Nouveaux locaux : cf. ci dessous
- Nouvelle Directrice (d'un effectif de 69 personnes), Mme Janou MATHE-PIVETEAU, nommée en février 2008, rencontrée avec tous les Directeurs de structures APF 44 pour lui faire part de notre ambition APF avec comme indicateur " le changement concret dans la vie des personnes en situation de handicap et leur famille ".
- Fort travail inter-associatif au sein de la Commission Exécutive et de la CDAPH pour une approche plus participative des associations dans la mise en œuvre d'un changement de culture (approche globale des besoins de la personne, logique de droits et non logique de prestations, d'assistance)
- urgence de privilégier l'accueil et l'information.

Quelques suggestions APF

Déplacez-vous dans les **nouveaux locaux** de la MDPH, il est important d'aller sur place pour l'amélioration de l'accueil

1) **MDPH** - Forum d'Orvault - 300 route de Vannes BP 10147
44701 ORVAULT CEDEX 1
(au dessus des magasins de motos)
Antenne de St Nazaire - 4, allée des Sternes
44600 St Nazaire - Tél: 02-40-70-00-59

2) Contactez-les au :
accueil.mdph@cg44.fr
N° vert gratuit:0 800 404 144
Tél: 02.28.09.40.50
Fax: 02.28.09.40.51

Si vous avez un problème, une remarque, un constat positif ou négatif, contactez absolument la Délégation APF - Grégoire Charmois, Directeur
Le Conseil départemental a mis en place un accueil politique (vos Elus vous reçoivent) et un Comité de suivi de la MDPH (rassemblant des Elus APF et des professionnels) a été mis en place depuis plus d'un an : nous avons besoin de vous pour faire évoluer la MDPH 44
Comptez sur nous pour vous représenter !

N'oubliez pas de remplir avec attention la partie " projet de vie " dans vos dossiers : car c'est ainsi que sera prise en compte une approche globale de vos besoins.

Le Groupe Relais

Le Groupe Relais :
Il rassemble les adhérents d'un territoire donné pour agir ensemble et en équipe.
Il est le relais des 8 missions de la Délégation (Accueil, défense des droits, lutte contre les discriminations, lutte contre l'isolement, relais des attentes, développement d'actions facilitant les projets des personnes, participation aux débats de société, développement du réseau APF).
Il est en proximité, au plus proche des besoins et des attentes des adhérents. Il les connaît, les soutient et relaie leurs attentes.
Les adhérents du Groupe Relais animent la vie associative sur leur secteur et décident de leurs priorités en lien avec le Conseil départemental et selon les orientations du Plan d'Actions Départemental (PAD) " Acteur et citoyen ". Le Groupe relais développe des projets en lien avec le territoire et les personnes. Les priorités sont établies collectivement et démocratiquement.
Il représente officiellement l'APF, définit et répartit les représentations qui sont validées par le Conseil départemental.
Il développe le réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs.

La démocratie participative continue…..
La nouvelle organisation " Démocratie Ensemble " a débouché sur la mise en place du Conseil départemental élu en mai 2006. Celui-ci a décidé qu'une des priorités principales sera la poursuite plus forte de la mise en place des Groupes Relais pour une présence APF de proximité sur tout le département. La logique de proximité est prépondérante afin d'éviter une " bureaucratie représentative "

Un objectif :
Le CD APF a fixé que, d'ici à 2011, 23 Groupes Relais soient installés sur chacune des 23 "Communautés de Communes".
Nous allons porter nos efforts sur le Groupe Relais de Pontchâteau, ensuite Ancenis, St Philbert, Blain, etc
Le Directeur et son équipe mettent tout en œuvre pour la réussite de cet objectif. C'est une priorité !

Des Correspondants aux Groupes Relais
A la fois personne relais, animateur et représentant officiel de l'APF sur la commune, les Correspondants APF (ils sont 26 en 44) ont porté depuis 1992 la vie associative au niveau local. Mais bon nombre se sentent isolés, considèrent que cet investissement est trop lourd à mener avec une difficulté à mobiliser les adhérents du secteur. Maintenant en se basant sur les expériences réussies de travail d'équipe (cf. Pontchâteau, Blain, St Philbert, Ancenis, etc) et en phase avec les orientations de l'APF, voici le temps du Groupe Relais. Une autre dynamique.
Bien sûr les Correspondants actifs restent en fonction et participent à la mise en œuvre.

Comment et avec quels moyens ?
Le Groupe Relais s'organise différemment selon les lieux. Il peut par exemple demander un local sur la commune pour se réunir, pour monter des projets. Il développe son réseau de contacts et de partenaires dans une dynamique d'ouverture et de mixité.
La Délégation met à disposition les moyens humains et financiers pour la réussite des projets. Bien sûr le Groupe participera à des actions ressources pour financer ses projets.
Le Conseil départemental nommera un référent politique du CD pour chaque Groupe.
Le Directeur de la Délégation impulse la cohésion, les actions transversales et de réseau. Il met à disposition les ressources d'expertise de la Délégation.
Le Responsable des Actions d'Intérêt Collectif (Guillaume Ploteau) est chargé de coordonner l'ensemble du fonctionnement opérationnel des Groupes.
Une communication active est nécessaire entre les acteurs locaux et départementaux (Comptes-rendu, points réguliers, lien étroit par courriers, mail, téléphone)
Des formations spécifiques (accessibilité, droits, gestion, méthodologie de projets, etc) dans le cadre du bénévolat actif peuvent être financées.

Grégoire Charmois

Les Etablissements et Services APF

Pôle Adultes APF44: avancées et incertitudes.

Le Pôle Adultes APF 44, poursuit son évolution avec, dans certains domaines, des avancées intéressantes et significatives, mais dans d'autres, des incertitudes, voire même, des inquiétudes.

Les avancées intéressantes et significatives se situent :

- *au niveau de la Résidence Les Magnolias (qui fête bientôt son 5ème anniversaire) où:*

depuis le deuxième semestre 2006, l'augmentation en effectif de l'équipe de professionnels, a permis aux résidents la réalisation de nombreux projets,

l'appartement réservé aux séjours temporaires a permis à de nombreuses personnes en situation de handicap, d'expérimenter la Résidence

- *au niveau du SAVS/SAMSAH*, désormais en pleine activité suite à une montée en charge progressive, et à une équipe qui s'étoffe de nouveaux professionnels.

Les incertitudes se situent *au niveau du financement du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.* En effet, la création de la Prestation de Compensation (PCH) destinée à permettre aux personnes en situation de handicap, de financer leurs besoins en aide humaine, a débouché sur la disparition des précédentes sources de financement du Service. Ceci a créé, dans cette période de transition, des bouleversements et des inquiétudes considérables.

Les actions menées avec la Délégation auprès des autorités territoriales et des financeurs ont pu déboucher sur des négociations en début d'année.

Toutefois, celles-ci ont été suspendues dans le courant du 1er semestre. Il est prévu de les reprendre en septembre et nous souhaitons qu'elles aboutissent à un déblocage de la situation, dans l'intérêt des usagers et du service.

SESSD Nantes: extension.

Bilan de l'année très positif : le service a reçu un avis favorable du CROSMS (passage en février 2008) pour son projet de déménagement et le projet d'extension de 15 places.

Nous confirmons encore cette année et de plus en plus le besoin d'extension au travers du nombre croissant de demandes d'admission (44) ;

Tous ces dossiers ne sont pas urgents, certains peuvent être différés d'un an sans trop de difficulté et nous restons attentifs aux aides possibles pendant cette période d'attente, pour d'autres la prise en charge globale de proximité proposé par le SESSD est nécessaire dès la rentrée scolaire prochaine.

Sur 20 consultations d'admission, nous avons répondu favorablement à 12 d'entre elles.

11 enfants ont quitté le service pour aller soit vers l'IEM la Marrière (3), soit l'IEM La Durantière (5), soit vers un autre SESSD (3)

Le SESSD devra cependant attendre la fin des travaux de l'IEM La Grillonnais à Basse- Goulaine avant de pouvoir commencer les travaux d'aménagement de la maison horticole.

Concernant le projet d'extension, l'étape suivante nous amènera à une négociation avec la DDASS au niveau des moyens de fonctionnement en particulier les créations de postes (soit environ 5ETP*). Elle s'appuiera sur le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui est en cours de réalisation au niveau des 3 IEM et des 2 SESSD du département.

SESSD St Nazaire

Le SESSD de St Nazaire poursuit avec passion l'accompagnement individualisé d'enfants présentant une déficience motrice dans le milieu de vie de l'enfant et en harmonie avec le projet familial. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels agit dans une approche globale et environnementale du handicap.

Grâce à sa halte-éducative les enfants qui n'ont aucune place nulle part peuvent être reçus quelques jours par semaine au sein du Service.

Le SESSD de Méan est un des acteurs majeurs de la presqu'île nazairienne.

Il porte le projet associatif " Acteur et citoyen " qui a été débattu avec les conseillers départementaux de l'APF.

Ces nouvelles stratégies de gestion des établissements médico-sociaux demandent une réflexion sur les transformations qu'elles impliquent par cette approche partenariale plus marquée.

D'autre part nous avons pu vérifier cette année l'évolution des rapprochements entre les professionnels et les adhérents par nos rencontres avec le conseil départemental d'une part et la participation de la représentante de l'association au Conseil de Vie Sociale du SESSD (constitué depuis juin 2007)

Armelle Kassianoff, Elue APF, assure la représentation politique de l'APF au sein du Conseil de Vie Sociale. Les projets communs avec la Délégation se multiplient. Des parents s'investissent au sein de l'association, sur leur commune pour l'accessibilité par exemple, pour la Fête du Sourire en juin 2008 à St Nazaire, au Croisic. On continue contre vents et marées…

*ETP: équivalent temps plein

Les Etablissement et Services APF

IEM La Buissonnière: intégr'ARTion

On se dit que cette année fut dense… comme on se le dit chaque fin d'année.

La Buissonnière a poursuivi son travail d'accueil des jeunes enfants en modulant le plus possible son activité : internat partiel, accueil de jour partagé, aide au répit…

Toute l'équipe s'investit non seulement pour répondre au mieux aux besoins des enfants mais aussi pour inscrire l'IEM dans son environnement.

Le festival " TOTEM(S) " a ainsi permis, par le biais d'activités et de créations artistiques, de renforcer les liens que nous avons déjà avec l'école Beausoleil mais aussi désormais avec la halte-garderie multi-accueil" "Les Capucines" de la Chapelle sur Erdre.

Ce festival a aussi été l'occasion d'une ouverture à la population de la Chapelle : soirée-débat, exposition…

Les enjeux d'aujourd'hui sont justement de donner une place sociale réelle aux enfants en situation de handicap, dans le cadre des structures ordinaires tout en offrant cependant un cadre adapté aux besoins spécifiques de ces enfants.

Cette réponse ne doit pas être pour autant offerte seulement aux enfants qui auraient " le plus de possibilités " mais bien à tous et notamment aux enfants qui présentent des handicaps multiples.

IEM La Marrière: toujours plus d'ouverture.

La rentrée de septembre 2007/2008 à l'IEM de la Marrière a vue la poursuite de l'accueil de jeunes de l'institut à l'école Port-Boyer. Le bilan de cette deuxième année est de nouveau très positif tant sur le plan de l'intégration sociale que sur celui de la scolarisation.

Les objectifs de l'année 2008/2009 sont de préparer l'accueil sur le site du groupe scolaire Bottière-Chesnaie actuellement en cours de construction et de développer le projet au sein des collèges. Pendant l'année, de nombreux projets dont les points communs sont également l'ouverture et l'échange ont permis aux jeunes de vivre des expériences d'intégration sociale.

C'est ainsi que les échanges avec l'Accord et la maison de quartier de Doulon ont permis à des jeunes de l'établissement et des jeunes valides de faire partie d'une troupe de percutions Brésilienne. Le partenariat avec des associations de randonneurs a débouché sur une convention permettant aux jeunes de la section de préparation à la vie sociale de faire des randonnées en joëlette avec des adultes valides mais également de gérer à partir de l'IEM la mise à disposition de joëlettes. La qualité de l'accompagnement des professionnels dans cette dynamique d'intégration sociale s'est également traduite dans l'inscription des jeunes dans de nombreuses manifestations sportives culturelles et artistiques (expositions de photos et d'art plastique pendant le festival Handiclap, spectacle de danse et de percutions pendant la Fête du Sourire de l'APF, participation au festival de Carentoire, participation au championnat de foot fauteuil électrique avec handisport, représentations de la chorale de l'IEM avec celle de l'école Villa Maria pendant la fête de la musique…)

IEMFP La Grillonnais: Optimisme!!

Le 26 mai dernier, un avis favorable a été donné par le CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) sur le dossier que nous avions déposé.

Cet avis valide le projet d'établissement qui a été présenté au Conseil départemental.

Ce même avis est déterminant pour l'avenir : des discussions sur le financement des travaux commencent et les premières propositions nous poussent vers l'optimisme.

Les travaux pourraient bien démarrer dès 2009 comme prévu. La rentrée se prépare avec un effectif complet. Les équipes auront, en complément de l'accompagnement quotidien, à travailler sur la mise en œuvre du nouveau projet : diversification de l'offre de formation, éducation à la santé, thématiques telles que majeurs/mineurs, référence éducative etc., de quoi s'investir pleinement.

DÉMOSTHÈNE

S'exprimer en quelques lignes, parler en quelques mots ; un exercice que certains de Démosthène connaissent bien.

Être bref, synthétique …Un grand moment de bonheur, de fierté aussi, celui de la distinction du Mérite donnée à notre amie Maryannick* qui pouvait la recevoir, mille fois plutôt qu'une, pour l'expression de son courage, pour sa foi en la vie, pour ce respect profond et affiché qu'elle a de l'être humain quelle que soit sa situation d'existence. Qu'elle permette à Démosthène de lui dire merci.

L'heure du bilan, celui d'une première année. On s'est retrouvé, on s'est exprimé, tant bien plutôt que mal, et on s'est un peu essoufflé. Être ni pauvre, ni soumis c'est tout de même fatiguant de le crier à tue-tête quand on se demande ce que vous dites. Cela a un peu mis en veilleuse les projets, l'expérience en vécu, la découverte de la synthèse vocale… Mais, qu'importe, si ce n'est qu'un report ; le groupe ne demande qu'à redémarrer avec tous et avec d'autres, voyageurs de nouveaux horizons.

Il faut ouvrir plutôt que refermer, oser le courage de Maryannick, la rencontre de l'autre, l'accueil de ceux qui ont peur, peur de blesser. Faire de Démosthène le " Club " des gens qui ont beaucoup à échanger, à partager …

Xavier Gouray

** Maryannick Pavageau, adhérente APF a reçu des mains du Préfet de Loire-Atlantique les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur le 07/06/2008.*
Félicitations au nom de toute la Délégation!

Reprise du Groupe le **25 septembre**!

JOURNÉE SEP À L'APF

En fin d"année 2007, s'est tenue une journée SEP à l'APF. Après l'accueil des participants autour d'un café/croissants, M.Barbier ouvre la journée par une allocution dont le thème central est la labellisation des Groupe d'Initiative Locale.

L'objectif est d'initier et coordonner les réponses aux besoins spécifiques des adhérents et usagers concernés par la S E P en mettant en lien tous les acteurs impliqués au niveau départemental A P F , sous la responsabilité d'un adhérent référent. Il sera un lieu d'échange, de travail et de propositions collégiales pour la mise en place des activités spécifiques ou des partenariats A P F / associations ou organismes locaux sur la S E P.

Un des axes majeurs étant la transmission, les référents SEP doivent eux-même être atteints de la SEP pour pouvoir partager leurs expériences vécues, avec à chaque séance un thème bien précis. On peut donc retrouver comme thèmes ayant rassemblés des personnes atteintes de SEP dans différentes délégations, les ateliers mémoires d'Angers, gymnastique/Yoga, bibliothèque....

Josiane Ripoche

N'oubliez pas,
le Groupe SEP se réunit tous les
1ers lundis de **chaque mois** à la Délégation!
Reprise le **06 octobre**

Plus d'infos sur ***www.sclérose-en-plaques.apf.asso.fr***

Les mercredis soirs de l'APF

THÈME DÉCOUVERTE

" PLONGEE AU BORD DU BOSPHORE A LA DECOUVERTE DE LA TURQUIE "

Bénévole active depuis 8 mois au sein de l'association, Belkis fait partie intégrante de l'équipe. Elle s'occupe régulièrement du standard et participe à toutes les activités proposées dont les " Mercredis soirs de l'APF ". Ce sont des soirées à thèmes, organisées tous les mois et ouvertes à tous.
Etant d'origine turque, Belkis a eu l'idée d'organiser une soirée pour présenter et faire découvrir sa culture.
Après une brève présentation de l'APF par Belkis, les festivités ont débuté. Le bal fut ouvert par un débat politique au sujet de l'entrée de la Turquie au sein de l'union européenne. Il fut ensuite question de culture et de tourisme avec la projection de films et les spectateurs ont pu admirer un défilé de costumes traditionnels de différentes régions de Turquie. Le tout fut agrémenté par une dégustation de spécialités préparées avec soin par des femmes turques.

Cette soirée a eu un franc succès et a permis à tous de découvrir la générosité de cette culture. De nombreuses personnes extérieures à l'association ont ainsi pu connaître l'APF. Belkis, à l'initiative du projet, pense que cet évènement a non seulement été source de connaissances mais a aussi permis de briser les à-prioris au sujet des personnes en situation de handicap. " Ils ont pu voir que les personnes en situation de handicap ne sont pas enfermées sur elles-mêmes, isolées, qu'elles font plein de choses, bougent et sont tout à fait à même d'organiser des soirées ".

Belkis tient tout particulièrement à remercier M. Ertan, l'animateur de la soirée, M. Karagur, le président de L'Association Culturelle Turque de Nantes, Mme Nezla et toute son équipe de femmes pour la préparation des plats ainsi que M. Erol, professeur turc.

Belkis & Unis-Cité

1er octobre, reprise des Mercredis soirs de l'APF

Voir le programme des "Mecredis soirs" joint au Zoom

CONFÉRENCE DÉBAT

"ALZHEIMER: LES FRANÇAIS FACE À LEUR VIEILLISSEMENT"

" Alzheimer ", un grand mot qui est devenu " grande cause nationale " de l'année 2007.
Cette maladie qui touche de plus en plus de personnes a des conséquences sur le malade mais aussi sur son entourage. En effet, on parle beaucoup des symptômes de cette maladie mais beaucoup moins des conséquences pour les proches. Yannick-Noëlle BONNEAU, Présidente de l'Association France Alzheimer 44 nous a ainsi exposé la détresse que ressentent beaucoup de proches d'un malade d'Alzheimer : Comment réagir face au comportement déroutant ? Quelles alternatives sont possibles pour " souffler " lorsque l'on est fatigué de s'occuper de ce proche ?

A travers son expérience ainsi que grâce aux conseils du Dr Delphine PIOLET du Conseil Général et de Monsieur Dominique MILLET, directeur de Nant'entourage, nous avons pu apprendre à détecter les signes précurseurs de la maladie, connaître les traitements possibles pour faire reculer la maladie ainsi que les possibilités pour les familles de retrouver du temps pour elles.
De nombreuses personnes présentes dans la salle, ont aussi échangé sur leurs expériences face à cette maladie.
Cette soirée nous a vraiment permis de mieux comprendre cette maladie, ce que vit l'entourage et surtout la nécessité qu'il se préserve!

Pauline Bosger

LES NEWS DE L'ANTENNE DE SAINT-NAZAIRE

Voici un bref résumé des sorties et loisirs organisés par le Groupe Loisirs de l'Antenne APF de St Nazaire qui compte également la presqu'île, la région de Pontchâteau, Blain, St Gildas-des-Bois, ainsi qu'une partie du Pays de Retz.
Nous nous sommes réunis en septembre 2007 pour l'organisation et le planning de 2007-2008. Nous avons prévu une sortie par mois. Les bénévoles et les adhérents ont émis leurs vœux, certains se sont proposés comme volontaires pour préparer les sorties.

Sorties qui ont été réalisées :
- Une sortie cinéma
- Le repas de Noël, préparé entièrement par des bénévoles, ce fut une réussite
- Comme il se doit, en Janvier nous avons fait la galette des rois
- Le bowling de Guérande
- Une sortie théâtre
- Parc animalier de Branféré
- Nous nous sommes joints au Groupe Loisirs de Nantes pour la visite de l'Océarium du Croisic
- Visite du sémaphore et promenade sur le littoral à Préfailles (sortie commune entre les Groupes Loisirs de Nantes et St Nazaire)
- Promenade sur l'Erdre en péniche (organisé par St Nazaire et Nantes est venue s'inscrire en complément)

Je retiens que les sorties qui regroupent Nantes et St Nazaire sont appréciées, ça permet de rencontrer des personnes nouvelles.

Par ailleurs, il y a eu la préparation de l'opération " NI PAUVRES NI SOUMIS ". Sans oublier, les 16 et 17 mai 2008, la Fête du Sourire. Nous avons organisé cinq stands de ventes sur les deux jours.

Il y a eu, également , la création d'un atelier de " loisirs créatifs ", encadré par deux animatrices bénévoles.

En prévision, il y a la création d' un atelier " informatique " pour 2008, je l'espère !

Eliane VALLEE
Référente associative
Sur l'antenne APF de St Nazaire

Si vous souhaitez faire partie du Groupe Loisirs de St Nazaire, n'hésitez pas à m'écrire ou téléphoner à l'Antenne (tél : 02.40.22.02.37)

RDV
le 27 septembre pour la réunion de rentrée.

Le Groupe Loisirs

En cette année 2008, le Groupe Loisirs de l'APF réuni quelques 106 membres, qui grâce à leur dynamisme ont permis des sorties tout au long de l'année. Ce groupe ouvert à toutes personnes organise des activités en fonction des idées de ses adhérents, l'important étant de ne pas avoir peur de proposer et ne pas hésiter à donner son avis. Il est aussi un lieu d'échange, car même si une personne référente est nommée pour organiser chaque sortie, elle est soutenue dans ses efforts par les personnes intéressées par la dite activité.

Le Groupe Loisirs se veut aussi être une entité qui rassemble les personnes en situation de handicap ou non autour de certaines valeurs comme la convivialité, l'esprit de groupe, le plaisir de pouvoir faire d'autres rencontres. Tout comme l'APF, ce Groupe veut permettre à différentes personnes de sortir de la logique d'assistanat, ne pas rentrer dans une situation de renfermement et s'ouvrir sur l'extérieur. L'année 2007/2008 a vu s'organiser diverses sorties planétarium, théâtre, à la chocolaterie d'Angrie, mais aussi des soirées foot, repas...Ces quelques sorties montrent bien l'attention que le Groupe accorde aux différentes idées émises par les adhérents mais aussi la volontés de ceux-ci de non seulement tenter, mais bien de mener des projets à leurs termes en totale autonomie. De plus, des liens ont été tissés avec certains lycées et autres BTS tourisme, qui après des opérations de sensibilisation dans ces établissements, ont demandé à pouvoir réaliser des projets en association avec des personnes en situation de handicap, permettant ainsi selon Anthony, membre actif du Groupe, de partager des moments et d'échanger des méthodes de travail et d'organisation avec de jeunes valides.
Toutes ces opérations ont bien évidemment été rendues possibles grâce au soutien de l'APF, impliquée dans la logistique afin de faciliter les accès aux transports et autres aides.

A noter que le Groupe Loisirs organise une réunion de bilan en septembre pour évoquer l'année passée, ses points positifs et négatifs. Ce sera aussi l'occasion d'évoquer les premières idées de sorties pour la prochaine année. Votre participation est la bienvenue, venez nombreux!!!

RDV
le 20 septembre pour la réunion de rentrée!

L'APF NOUVELLE GENERATION

DROIT DEVANT AVEC LE GROUPE JEUNES

Depuis quelque temps, un nouveau groupe d'activité évolue au coeur de l'APF. Sous l'impulsion de Jérôme Gonthier, adhérent de l'association depuis déjà 4 ans, un groupe de jeunes personnes en situation de handicap appartenant à l'APF a décidé de fonder le Groupe Jeunes, qui a réellement pris forme en octobre dernier.

L'objectif fixé à travers ce groupe était de " sortir des clichés " que l'on a trop souvent envers les personnes en situation de handicap et surtout de " montrer qu'on existe et qu'on a les mêmes envies et les mêmes attentes que tout le monde ". " Sortir les jeunes de l'isolement ", telle était la priorité de Jérôme.

Comment ça se passe ? Les jeunes de 18 à 30 ans se réunissent un jeudi par mois dans les locaux de l'APF pour se rencontrer, échanger et proposer des idées pour le groupe.
Ainsi, plusieurs sorties ont déjà eu lieu : bowling, soirée à la maison de quartier de Doulon, …

De nombreux projets ont aussi vus le jour. Par exemple, grâce à la M.A.O. (musique assistée par ordinateur), les adhérents du groupe ont créé une musique et son clip vidéo sur le thème de Ni pauvre, Ni soumis, musique qui a d'ailleurs rythmée quelques manifestations de la Délégation. Une soirée concert et découverte a aussi été organisée autour de trois groupes de musique au Hangar à Bananes.

Dans l'idéal, la cohésion du groupe pourrait permettre une certaine spontanéité dans l'organisation des sorties.

Il est important de savoir que le Groupe Jeunes APF n'est ni réservé aux jeunes en situation de handicap, ni aux adhérents ou bénévoles de l'association. Il est ouvert à tous pour favoriser la mixité du groupe. Pour l'année à venir, d'autres projets sont en cours, création d'un CD avec la MAO, le lancement du chantier théâtre dès septembre... tout ces projets ont besoin de vos ressources pour être créés et menés à biens.

Une **réunion** se tiendra **le 19 septembre** pour lancer l'année 2008/2009
Venez nombreux les rejoindre, "car vous êtes les acteurs de l'avenir ! ".

Unis-Cité

JEROME GONTHIER A L'HONNEUR

A l'occasion de la journée du bénévolat le 5 décembre 2007, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre, a remis à 7 bénévoles méritants le trophée du bénévolat. Parmi eux, Jérôme Gonthier, 26 ans, a été récompensé pour son engagement au sein de l'APF.

Depuis 4 ans, ce jeune homme dynamique, s'est donné pour mission de changer l'image perçue des personnes en situation de handicap.
Il intervient ainsi dans les collèges et lycées de l'agglomération Nantaise afin de sensibiliser les jeunes sur le handicap moteur.

" Je pense que les interventions dans les établissements scolaires sont importantes et contribuent à changer les idées reçues concernant les personnes en fauteuil roulant. "Il est aussi à l'origine de la création du " Groupe Jeunes " à l'APF, qui regroupe des jeunes de 18 à 30 ans et leur permet de se rencontrer et de passer des moments conviviaux : " Les jeunes ont besoin de se retrouver et de faire des choses ensemble. Ils ne doivent surtout pas s'enfermer sur eux-mêmes. "

Jérôme Gonthier incarne le dynamisme des jeunes de l'APF et leur envie de faire bouger les choses en étant *"différent comme tout le monde".*

C'est un trophée reconnaissant le travail fournit au quotidien par les 14 millions de bénévoles en France. "

Un grand bravo à Jérôme, et souhaitons que son investissement soit une source d'inspiration pour tous !!!

Unis-Cité

La Fête du Sourire

FESTIVITÉ ET SOLIDARITÉ POUR FAIRE CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Du 16 au 25 mai 2008, la Loire Atlantique s'est parée des couleurs de La Fête du Sourire et a encore connu un franc succès. Vous étiez plus de 300 bénévoles, en situation de handicap et valides, à participer à cette opération, chacun à son rythme pour des ventes, des sensibilisations ou des animations. Votre mobilisation dans cette opération a permis de récolter des fonds destinés au financement de projets ou de matériels permettant à chacun des adhérents d'accéder à une vie sociale.
Autour de la soirée cabaret à St Philbert, du concert (pluvieux !!) et de la journée enfant et jeunes « handicap, fête et jeux » place du Commerce, de la course cycliste à St Gildas... tous les acteurs de l'APF se sont retrouvés pour partager, échanger et sensibiliser. Un moment festif et solidaire qui a permis de faire changer le regard de la société sur le handicap.

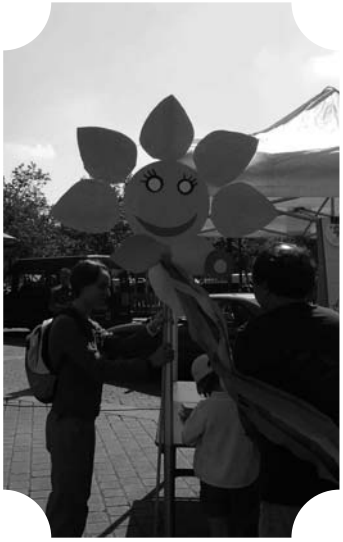

Concert pluvieux concert heureux !!

En collaboration avec l'association ITF Musique, samedi 24 mai avait lieu un "Méga Concert" place du Commerce avec pas moins de 8 groupes de musique pour tous les goûts et des animations. Nous avons cru (un moment seulement) à l'annulation ; les pieds dans l'eau mais le sourire aux lèvres, tous on pu donner de la voix et des cordes pour égayer une place du Commerce morose. Un grand merci à ITF Musique pour la programmation et la prouesse technique de tout faire fonctionner malgré la pluie.

Un grand merci aussi à tous les groupes qui malgré le temps se sont déplacés et ont animé cette Fête du Sourire.

Les chiffres de La Fête du Sourire.

130 points de vente (grandes surfaces, banques, restaurants d'entreprises, marchés, centres villes...)
3100 bijoux de portable
8500 fleurs vendues
2000 peluches
2000 boites soleils
2800 porte clés

Résultat 2007: +27820€
Résultat 2008:+29798€

&

300 bénévoles sans qui tout cela n'aurait pas pu être réalisé

BRAVO A TOUS !
et rendez vous l'année prochaine pour la 7ème édition de La Fête du Sourire !

Les projets financés par La Fête du Sourire

Presque 30 000€ ont été récoltés grâce à votre participation à cette Fête du Sourire. L'argent financera des projets avec les personnes en situation de handicap qui demandent à vivre pleinement leur existence et les moyens de réaliser des projets comme tout citoyen.

Projets 2008/2009 :

Chantier Théatre: de septembre 2008 à mars 2009 le Groupe Jeunes en collaboration avec la compagnie ARTEMISS se lance dans une création théâtrale réunissant des jeunes valides et des jeunes en situation de handicap. Coût du projet : 4000€
Atelier Musique Assistée par Ordinateur: après le succès rencontré par le slam « Ni pauvre, Ni soumis », les jeunes de l'atelier MAO se sont lancés dans l'écriture d'une nouvelle chanson. L'objectif est de financer l'enregistrement d'un CD de 3 à 4 titres. Coût du projet: 5000€
Achat d'un minibus adapté qui permettra notamment au Groupe Loisirs de continuer ses sorties. Coût estimé à 12000€
Mise en place des Groupes Relais destinés à rapprocher la Délégation des adhérents, rendre acteur chacun des adhérents par une démocratie participative et lutter contre l'isolement. Projet pilote sur le secteur de Pontchâteau et St Gildas Des Bois à partir de septembre 2008. Coût du projet en évaluation.

Guillaume Ploteau

NI PAUVRE, NI SOUMIS

J'ai récemment troqué ma paire de jambes
Contre un siège noir affublé de grandes roues
Comme dernier souvenir une voiture qui flambe
Mon âme reste la même je suis sans le sou.

Maître Nicolas fort de ses belles promesses
Fit naître en moi l'espoir d'une vie de confort
Mais une fois passé de la victoire l'allégresse
Le mensonge d'Etat prit un nouvel essor

Que reste-t-il aux pauvres bougres à roulettes ?
Peu de choses à part un océan de dépit
A tous ceux qui par mal chance sont sur la sellette
Crions ensemble nous ne serons " Ni pauvre, ni soumis "

Poèmes : Yves-Marie Berger et X

Ni pauvres, ni soumis,
Juste un peu démunis
Ni pauvres, ni soumis
Juste un peu trahis
Juste un peu bannis
Juste un peu hors circuit
Assez des promesses d'un président en Y
En gestations, mais déjà enfouies
Hommes et femmes en fauteuil
Enfants, déjà, prenant le deuil
D'un avenir décent,D'un présent absent
Hommes et Femmes aux corps souffrants
Qui se refusent à être des mendiants
Enfants, adolescents dont les parents
Refont sans cesse le parcours du combattant
Hommes et femmes et enfants
Tous unis dans un même élan
Ne quémandant pas d'obole
Mais ne négociant plus sur la parole
Ni pauvres, ni soumis
Mais pas adeptes des compromis
Ni pauvres, ni soumis
Mais simplement compris
Hommes et femmes et enfants
Luttant pour leurs ressources
Pas s'humiliant, pas s'agenouillant
Voulant toujours être dans la course
Assez de cette pauvreté que l'on brancarde
A nous en faire dresser des barricades
Assez de ces portes en or fin
Derrière lesquelles ne se dessine aucun destin
Assez de ces ministres en cravates
Qui n'ont aucun regard pour les culs-de-jattes
Assez de ces lunettes fumées
Qui brouillent la vraie réalité
Assez de ces coups de pieds en touche
Qui ne feront jamais que l'on se couche
Levons nos cannes très haut
Qu'il n'y ait plus d'excuses aux mirots
Forçons sur nos mains courantes
A se faire entendre dans les soupentes
Interpellons les députés, les sénateurs, les placés, les planqués
Faisons sauter les verrous des barrières aux inégalités
Ensemble, revendiquons
Ensemble, existons
Panneau où a été inscrit le mot: impossible
Jamais tu ne feras dévier la boussole de sa cible
Ni pauvre, ni soumis, mais jamais orphelins
De ce que nous proposera demain
Ni pauvre, ni soumis, mais jamais déserteurs
De nos idéaux et de nos valeurs

Ni pauvre, ni soumis
Tout simplement aventuriers du coeur
Ni pauvre, ni soumis
Rien que les montres à la même heure.

Jack Demaury.
(un " actif " de l' A.P.F qui offre ces quelques lignes à ses soeurs et frères en situation de handicap)

Illustrations : Erwan Guinais et Geoffrey Haensler

Comment nous Aider et nous Soutenir ?

Dons et legs

Le plus beau geste que vous puissiez faire pour les enfants et les adultes en situation de handicap, est de faire un legs ou une donation en faveur de l'APF.

Il y a tant à faire pour que les personnes en situation de handicap puissent retrouver dans la société la place à laquelle elles ont droit !
N'hésitez pas à vous renseigner :
Ce patrimoine, qui subit des droits de succession élevés ou revient à l'Etat si vous n'avez pas d'héritiers directs, est alors exonéré en totalité des droits de mutation. Vous pouvez léguer de l'argent, mais aussi des actions, des biens immobiliers, ou souscrire un contrat d'assurance vie...
Les legs et les donations nous permettront de mener des projets à long terme :
- Créer de nouveaux Etablissements spécialisées ou rénover les plus anciens
- Créer de nouveaux Services
Contactez la Délégation départementale (discrétion assurée)

NOUS RECHERCHONS DES CITOYENS BENEVOLES QUI VEULENT NOUS REJOINDRE DANS NOS ACTIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Revendiquer- Agir - Participer
Accompagner - Echanger- Se rencontrer - Se détendre

Si certains lecteurs veulent réagir téléphonez au 02 51 80 68 00
ou écrivez un mail à l'adresse suivante dd.44@apf.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS POUR L'ANNEE 2008

Adhésion : 25 €

Abonnement au magazine"Faire Face" : 31 €

Adhésion + "Faire Face" : 46 €

mutuelle intégrance
L'esprit de solidarité

Aujourd'hui, plus de 170 000 personnes font confiance à la Mutuelle Intégrance.

La Mutuelle Intégrance, créée il y a 25 ans par et pour les personnes handicapées, propose des réponses spécifiques en matière de santé, de prévoyance et d'assistance adaptées à la situation des personnes handicapées et de leur famille.

Une Complémentaire Santé adaptée à tous
- Adhésion sans questionnaire de santé,
- Aucune exclusion liée au handicap ou à l'âge,
- Tiers Payant pour éviter l'avance des frais de soins de santé,
- Service Audiotel et Site Internet pour consulter ses remboursements,
- Produits et services complémentaires : assistance à domicile en cas d'urgence, service incontinence...

Bénéficiez de « l'Aide pour une Complémentaire Santé »
- Cette aide vous est accordée si vos revenus, des 12 mois précédents la demande, sont inférieurs à 727,25€ par mois,
- Les personnes qui entrent dans ce dispositif, sont ceux qui perçoivent, par exemple, l'A.A.H. seule, et les personnes qui perçoivent l'A.A.H. et l'A.P.L.

N'hésitez pas à contacter notre conseiller Intégrance au :
N° Indigo 0 820 008 008
0,12 € TTC / mn

ou de consulter notre site Internet : www.integrance.fr

«Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n° 540 359 900. Toutes marques déposées.

Bulletin de la Délégation Départementale de l'Association des Paralysés de France (tiré à 5000 exemplaires)

31 bd Einstein - BP 92306 - 44323 Nantes Cedex 3 - Tél : 02 51 80 68 00 - C.C.P. 795-63 R Nantes
Directeur de la publication : Grégoire CHARMOIS
Rédacteur en chef : Pierre-Aimé TIGNON
Comité de rédaction : Denyse Le Berre, Grégoire Charmois, L'équipe Centnoms (Unis-Cité), le CFP la Charmelière, les établissements APF, Jean-Pierre Blain,Philippe Raimbault, Guillaume Ploteau, Xavier Gouray, Josiane Ripoche, Pauline Bosger, Eliane Vallée, Jack Demaury.
Photographes COPYRIGHT©: Sebastien Le Clezio, Jerôme Deya et la Délégation Départementale APF
3i concept Imprimerie - ZI des Pays-Bas - 29510 BRIEC-DE-L'ODET
TN° ISSN : 1294 - 7946
Siège national de l'APF : 17, bd Auguste Blanqui - 75013 Paris

Agenda des actions à venir

Septembre

1er:-Reprise du Conseil départemental (réuni toute les semaines)
6 et 7: -Forum des associations à Châteaubriant
8: -Mouvement " Ni pauvre, Ni soumis "
13: -Forum des associations à Ancenis
14: -Plénière du Conseil départemental
15: -Comité de pilotage pour la Fête du Sourire 2009
17: -Reprise Service Accessibilité, Village de la mobilité Nantes Métropole
19: -Soirée découverte Groupe Jeunes
20:-Réunion de rentrée du Groupe Loisirs à Nantes
21: -Rassemblement APF organisé par M-E et N. Gilet à la Rouxière
22: -CCAPH (Comité de Coordination des Associations de Personnes Handicapées)
24: -Formation Accessibilité
25: -Les matinales avec la CGPME (Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises)
-Reprise du Groupe Démosthène
26: -Comité départemental
27: -Réunion de rentrée du Groupe loisirs à St Nazaire
27/28: -Forum de la vie associative à la Baule
30: -Reprise Atelier Musical
-Groupe de suivi de la scolarisation avec la MDPH

Octobre

1er:-Reprise Atelier Arts plastique
-Conseil APF de Région
-Reprise des "Mercredis soirs" de l'APF (programme joint au Zoom44)
2: -Réunion générale Antenne de St Nazaire
6 au 12: -Campagne contre les discriminations Accéder7exister
6: -Reprise Groupe SEP
7: -Reprise Atelier danse chorégraphique
-Mobilisation contre les franchises médicales
13:-Comité technique et politique, suivi MDPH
-Plénière du Conseil départemental
17: -Commission Nationale de la Famille à Paris (Line)
20:-Conseil de Vie Sociale à l'IEM la Marrière
23: -Commission extra-municipale Nantes avec J-M. Ayrault

Novembre

6: -Réunion @cteur+ à Paris
17: -Plénière du Conseil départemental
19: -MPDH (Comission Exécutive)
28: -Conseil de Vie Sociale de l'IEMFP La Grillonnais

Décembre

8: -CCAPH (Comité de Coordination des Associations de Personnes Handicapées)
13: -Fête de Noël à St Nazaire
15: -Plénière du Conseil départemental
19: -Fête de Noël à Nantes

(la délégation sera fermée du 25/12 au 04/01)

Evènements et actions à retenir:

-Coordination culturelle et solidaire inter-établissements APF
-Actions avec le mouvement Ni pauvre, Ni soumis (décembre 2008)
-repas de l'APF (25/01/09)
-Séjour à la neige inter-établissements (février 2009 - adultes et enfants)
-Organisation en partenariat avec "Grandir d'un monde à l'autre" et "SOS Discrimination" d'un colloque sur la Fratrie et le Handicap
-Assemblée départementale (28 mars 2009)

Infos: *Bruno Lourmière, notre Directeur régional change de fonction, il devient Conseiller Réseau Adultes*
Merci a Bruno pour nous avoir accompagné pendant presque 7 ans.

A noter: *déjà un an que Pauline Bosger, Attachée de Délégation et Guillaume Ploteau, Responsable des Actions d'Intérêt Collectif, sont de tout nos combats.*

Bravo à eux!

De nombreuses actions et événements auxquels participe la Délégation sont en cours d'élaboration. C'est pourquoi nous ne pouvons vous donner les dates dès maintenant. Vous serez informés par courrier. Merci de votre compréhension.

L'APF EN LOIRE-ATLANTIQUE

DELEGATION DEPARTEMENTALE

31, boulevard Albert Einstein - B.P 92306
44323 Nantes Cedex 3
Tél : 02 51 80 68 00 / Fax : 02 40 43 70 15
dd.44@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

ANTENNE DE SAINT-NAZAIRE
19, rue de Saintonge
44600 Saint-Nazaire
Tél : 02 40 22 02 37 / Fax : 02 40 42 80 71
dd.44@apf.asso.fr

BUREAU REGIONAL APF
Rue de la Buissonnière - 44240 La Chapelle sur Erdre
Tél : 02 28 01 26 00 / Fax : 02 28 01 26 55

6 ETABLISSEMENTS APF MEDICO-SOCIAUX

Pôle ADULTES APF 44

Directrice : Catherine COROLLEUR
31 bis bd Einstein - BP 92306 - 44323 Nantes Cedex 3
Service Accompagnement à la Vie Sociale-Service Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAVS-SAMSAH)
Tél : 02 51 89 98 00 / Fax : 02 51 89 98 77
esvad.apf44@free.fr
et équipe à l'Antenne APF de Saint-Nazaire
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Tél: 02 51 89 45 00/Fax: 02 51 89 98 77 sav.apf44@free.fr
Résidence "les Magnolias" : 16 appartements regroupés
6 avenue St Goazec - 44300 Nantes apf.magnolias@free.fr
Tél : 02 40 49 17 78 / Fax : 02 51 89 97 43

Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD)

Directrice : Martine HAMARD
1, rue d'Angleterre - 44000 Nantes sessd.nantes@apf.asso.fr
Tel : 02 40 20 21 51 / Fax : 02 51 88 95 15

Assure de la naissance de l'enfant jusqu'à 12 ans, les soins et le suivi dont il a besoin, dans le cadre d'une prise en charge globale en harmonie avec le projet parental.

Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD)

Directeur : Gérard AVARE
6, rue Ernest Renan - 44600 Saint-Nazaire
Tél : 02 40 90 43 67 / Fax : 02 40 90 34 68

Agréé pour des enfants et adolescents de la naissance à 20 ans permettant au jeune de vivre dans son milieu familial tout en bénéficiant des différentes possibilités thérapeutiques comme la rééducation fonctionnelle et les méthodes éducatives spécialisées en harmonie avec le projet parental.

Institut d'Education Motrice "La Buissonnière" (IEM)

Directeur : Jean-François DIETRICH
28, rue du Général de Gaulle BP 4315
44240 La Chapelle sur Erdre
Tél : 02 40 72 92 80 / Fax : 02 40 72 92 82
iem.la-chappelle-erdre@apf.asso.fr

Accueille des enfants de 18 mois à 10 ans atteints d'une déficience motrice afin de leur assurer dans un environnement adéquat une éducation globale, spécialisée, adaptée à leurs difficultés.

Institut d'Education Motrice "La Marrière" (IEM)

Directeur : Dominique RIOU
94, rue de la Marrière - BP 51919 - 44319 Nantes Cedex 3
Tél : 02 40 49 40 50 / Fax : 02 40 49 74 62
contact@apf-nantes-marriere.com

Accueille des jeunes déficients moteurs âgé de 5 à 20 ans. Ces jeunes bénéficient d'un enseignement adapté, d'une rééducation spécialisée, d'une prise en charge par des professionnels de l'éducation spécialisée et d'un suivi psychothérapeutique si nécessaire.

Institut d'Education Motrice et de Formation Professionnelle (IEM) "La Grillonnais"

Directeur : Régis POTREAU
50, rue Busson Billault - BP 05-44115 Basse-Goulaine
Tél : 02 40 03 56 66 / Fax : 02 40 06 09 36
contact@apf-la-grillonnais.org

Accueille des adolescents en situation de handicap moteur de 15 à 20 ans leur permettant d'acquérir des savoir-faire professionnels en : floriculture, électronique et mécanique avec des formations pratiques.